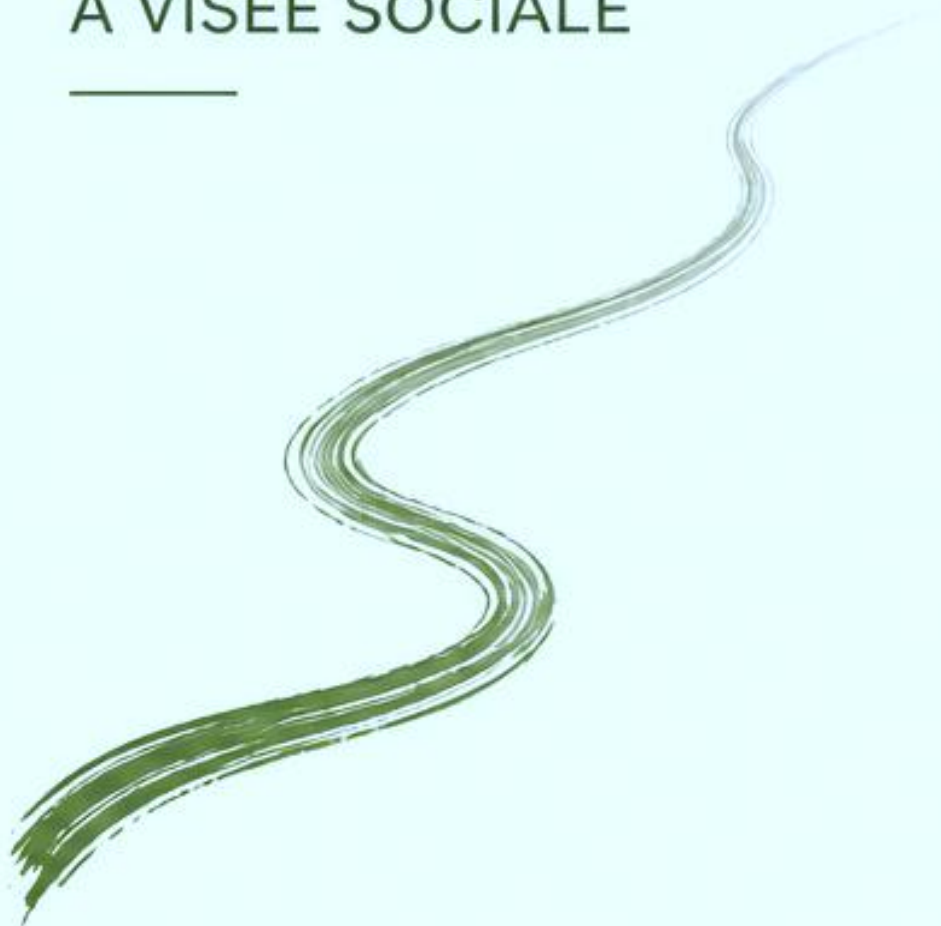


DOSSIER D'INTERVENTION ARTISTIQUE À VISÉE SOCIALE



Ibrahima KONE

Artiste animateur social,
socio-éducatif et socioculturel

Concepteur et coordinateur de projets
culturels et de développement social local

L'intervenant : Ibrahima KONE

Ibrahima KONE est chorégraphe animateur socio-éducatif et socioculturel, ainsi que coordinateur de projets culturels et de développement social local, spécialisé dans la conception et la mise en œuvre d'interventions artistiques à visée sociale auprès de publics confrontés à des situations de fragilité ou de contrainte.

Son parcours s'est construit en dehors des cadres académiques traditionnels, à partir d'expériences de terrain menées dans des contextes variés : milieu hospitalier, structures médico-sociales, établissements pénitentiaires et dispositifs éducatifs.

Au fil de ces interventions, il a développé une capacité à travailler avec des groupes aux dynamiques complexes, marquées par des problématiques d'engagement, de comportement, de fatigue ou de tension.

Son approche repose sur la mise en place d'un cadre à la fois structurant et adaptable, permettant aux participants de s'engager à leur rythme, à partir de leurs capacités. Elle s'appuie sur l'utilisation du corps comme support d'expression, sur l'attention portée à la relation, et sur la création collective comme levier d'implication.

En parallèle de ses activités d'intervention, il assure la coordination de projets en lien avec les équipes et les structures partenaires, en tenant compte des contraintes institutionnelles et des objectifs d'accompagnement.

Titulaire d'une licence professionnelle Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle – parcours coordination de projets culturels et de développement social local, il s'inscrit dans une démarche de professionnalisation continue, articulant expérience de terrain et structuration de sa pratique.

C'est dans cette dynamique que s'est progressivement construite la démarche « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous), une méthode d'intervention issue de plus de vingt-cinq années d'expérience de terrain, aujourd'hui formalisée et présentée dans la suite du dossier.

A. INTERVENTION ARTISTIQUE A VISÉE SOCIALE..... 1

I. INFORMATION GÉNÉRALE.....	1
1 Sens de la démarche et orientation des interventions	1
2 Objectifs généraux des interventions	1
II. SERVICE HOSPITALIER.....	3
1 Interventions en milieu hospitalier	3
2 Posture professionnelle et principes d'intervention	3
3 Modalités de mise en œuvre	4
4 Adaptation aux contextes hospitaliers spécifiques	6
5 Démarche de travail.....	7
6 Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention	7
7 Effets observés	7
8 Éléments d'évaluation	8
III. SERVICE ÉDUCATIF ET SOCIO-ÉDUCATIF	10
1 Interventions auprès de jeunes en difficulté	10
2 Posture professionnelle et principes d'intervention	10
3 Modalités de mise en œuvre	10
4 Adaptation aux contextes éducatifs spécifiques	12
5 Démarche de travail.....	13
6 Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention	13
7 Effets observés	13
8 Éléments d'évaluation	14
IV. SERVICE HANDICAP	16
1 Interventions en situation de handicap	16
2 Posture professionnelle et principes d'intervention	16
3 Modalités de mise en œuvre	16
4 Adaptation aux situations spécifiques	18
5 Démarche de travail.....	18
6 Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention	18
7 Effets observés	18
8 Éléments d'évaluation	19
V. SERVICE PÉNITENTIAIRE	21
1 Interventions en milieu pénitentiaire	21
2 Posture professionnelle et principes d'intervention	21
3 Modalités de mise en œuvre	21
4 Adaptation aux contextes spécifiques de détention	22
5 Démarche de travail.....	23

6	Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention	23
7	Effets observés	23
8	Éléments d'évaluation	24
B.	DISPOSITIFS D'INTERVENTION NÉS DU TERRAIN.....	26
I.	DISPOSITIFS DE RESSOURCEMENT PAR L'ART DU MOUVEMENT.....	26
II.	LES ATELIERS « D.R.E.P.A. » – DISPOSITIF POUR PROFESSIONNELS.....	27
1	Interventions auprès des professionnels	27
2	Cadre général d'intervention.....	27
3	Posture professionnelle et principes d'intervention	27
4	Modalités de mise en œuvre	28
5	Adaptation aux contextes professionnels spécifiques	28
6	Démarche de travail.....	29
7	Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention	29
8	Effets observés	29
9	Éléments d'évaluation	30
III.	LES ATELIERS « D.R.E.M.E. » – DISPOSITIF POUR ÉTUDIANTS.....	32
1	Interventions auprès du public étudiant.....	32
2	Cadre général d'intervention.....	32
3	Posture professionnelle et principes d'intervention	32
4	Modalités de mise en œuvre	32
5	Adaptation aux contextes spécifiques	33
6	Démarche de travail.....	33
7	Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention	34
8	Effets observés	34
9	Éléments d'évaluation	34
C.	LA MÉTHODE « A.C.T. ».....	36
1	Une démarche née du terrain et adaptable	36
2	La « stratégie du sac vide » : colonne vertébrale de la méthode	38
3	Les principes actifs de la démarche « A.C.T. »	38
4	Une mise en œuvre adaptée aux contextes et aux publics.....	39
5	Une méthode au service de la coordination et des projets	39

A. INTERVENTION ARTISTIQUE A VISÉE SOCIALE

I. INFORMATION GÉNÉRALE

1 Sens de la démarche et orientation des interventions

Mon parcours d'intervention s'est construit dans des contextes variés où les publics sont confrontés à des situations de fragilité, de contrainte ou de rupture : milieu hospitalier, structures accueillant des personnes en situation de handicap, établissements pénitentiaires, dispositifs éducatifs et sociaux.

Dans ces environnements, les repères peuvent être instables, les modes d'expression limités, et les capacités d'engagement variables selon les situations individuelles.

Ces expériences m'ont amené à développer des interventions à visée artistique et socio-éducative, centrées sur le corps, la relation et la dynamique collective, comme supports d'accompagnement.

La démarche ne consiste pas à proposer une activité en soi, mais à créer des conditions permettant aux personnes de s'engager, à leur rythme, dans un espace accessible, structuré et ajustable.

Cette orientation s'inscrit dans une logique d'accompagnement globale de la personne, en lien avec les équipes et les cadres institutionnels propres à chaque structure.

2 Objectifs généraux des interventions

Les interventions poursuivent des objectifs communs, quels que soient les contextes d'intervention, tout en s'adaptant aux spécificités des publics et des structures.

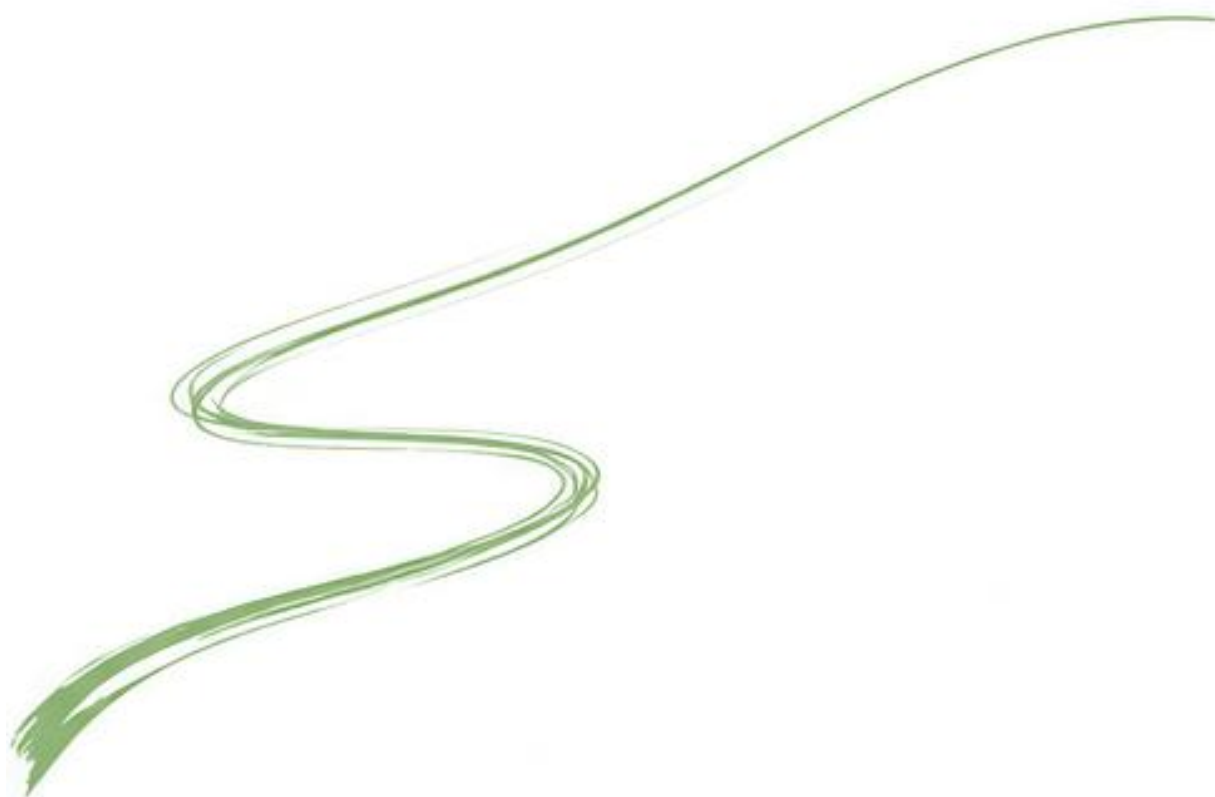
Elles visent à :

permettre une forme d'expression accessible, notamment lorsque les modes d'expression habituels sont limités ou insuffisants

favoriser une mise en mouvement progressive, en tenant compte des capacités et de l'état du moment des participants

soutenir le lien à soi et aux autres, dans des contextes pouvant générer isolement, repli ou tension accompagner les dynamiques de groupe, en favorisant la coopération et la participation contribuer à un climat d'apaisement et de stabilité, à travers un cadre lisible et sécurisant

Ces objectifs ne constituent pas un cadre figé, mais des repères d'intervention, ajustés en fonction des situations rencontrées, en articulation avec les équipes et les réalités de terrain.



DOSSIER D'INTERVENTION ARTISTIQUE À VISÉE SOCIALE

II. SERVICE HOSPITALIER

1 Interventions en milieu hospitalier

Cadre général d'intervention

Les interventions menées en milieu hospitalier s'inscrivent dans des contextes où les personnes accompagnées peuvent être confrontées à des situations de fragilité physique, psychique ou sociale, liées à la maladie, à l'hospitalisation ou à des parcours de soin prolongés.

Dans ces environnements, les repères habituels peuvent être altérés, les rythmes perturbés, et les capacités d'engagement variables selon les états de santé, la fatigue, ou les trajectoires individuelles.

L'intervention artistique ne se substitue pas au soin. Elle vient s'inscrire en complémentarité, en proposant un espace distinct, à la fois structuré et souple, permettant aux personnes de mobiliser d'autres formes d'expression et de relation.

2 Posture professionnelle et principes d'intervention

L'intervention repose sur une posture attentive aux réalités du cadre hospitalier, impliquant une adaptation constante aux contraintes du service, aux recommandations des équipes, et aux situations rencontrées.

Le travail s'organise autour de plusieurs principes :

La prise en compte de l'état du moment de chaque participant, sans attente de performance ni obligation de participation.

La construction d'un cadre sécurisant, lisible et stable, permettant aux participants de s'engager à leur rythme.

L'utilisation du corps comme support d'expression, en privilégiant des formes accessibles, respectueuses des capacités et des limites de chacun.

Une attention particulière portée à la relation, à la dynamique de groupe et aux interactions individuelles.

3 Modalités de mise en œuvre

Les interventions prennent la forme d'ateliers d'expression corporelle et artistique, organisés en lien avec les équipes du service

Ces ateliers peuvent être proposés de manière régulière ou ponctuelle, en fonction du contexte d'intervention. Chaque séance s'organise généralement autour de trois temps :

Un temps d'accueil et de mise en disponibilité, permettant de prendre en compte l'état des participants et d'installer un climat de confiance.

Un temps de mise en mouvement et d'exploration, à travers des propositions adaptées, favorisant l'expression, la mobilisation corporelle et la relation.

Un temps de retour au calme et de clôture, permettant de stabiliser l'expérience vécue et de réinscrire les participants dans le cadre du service.

Les contenus sont ajustés en permanence en fonction des réactions observées, des niveaux d'énergie, et des interactions au sein du groupe.



Figure 1 : – photo et témoignages – projet « A.C.T. contre VIH »

En haut : présentation d’une chorégraphie collective dédiée à la Princesse, co-créeée avec les résidents de la Maison de Vie.

Au centre : flash mob final réunissant l’ensemble du personnel et les invités, dans une célébration spontanée du mouvement et du vivre-ensemble.

En bas : clôture symbolique de la séquence, marquée par le « couronnement » amical de la Princesse comme meilleure danseuse de la journée.

Cet enchaînement illustre la philosophie du concept « A.C.T. » : relier l’art, la reconnaissance mutuelle et le plaisir d’être ensemble.



Diplôme de Participation à l'atelier Danse & Mouvement

Les Résidents de la Maison de Vie et la Maison de Vie

Expriment toute leur reconnaissance à :

Ibrahima

Pour sa Participation Exceptionnelle

Mention d'Excellence : Le Chorégraphe Humain de tous les Possibles

Les résidents : Cécilio Véronique Hervé Christophe Denis Jean-Louis Mustapha

À Carpentras le 28/10/2018

Figure 2 : Diplôme symbolique remis par les résidents et l'équipe encadrante – Atelier « Danse & Mouvement », Maison de Vie (Carpentras, 2018)

Initiative des résidents, témoignant de l'impact de l'intervention et de la relation construite.

4 Adaptation aux contextes hospitaliers spécifiques

Les modalités d'intervention varient selon les services.

Dans le cadre de pathologies chroniques, notamment liées au VIH, les ateliers peuvent favoriser l'expression du vécu, le lien aux autres et la reconstruction de l'image de soi.

Dans les services de soins de suite ou de rééducation, les propositions s'orientent davantage vers la remise en mouvement, la réappropriation du corps et la reprise de confiance.

En psychiatrie, une attention particulière est portée à la stabilité du cadre, à la gestion des interactions et à la capacité à contenir des situations parfois imprévisibles.

5 Démarche de travail

Au fil des expériences, une démarche de travail s'est structurée, « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous), issue de situations concrètes rencontrées sur le terrain. Cette démarche ne constitue pas un protocole à appliquer, mais un repère permettant d'organiser les interventions à partir de trois axes principaux :

Le corps comme point d'entrée, accessible à tous, indépendamment du langage ou du parcours.

La relation comme support de travail, à travers l'écoute, l'interaction et la dynamique collective.

La création comme levier d'engagement, permettant aux participants de devenir acteurs de ce qu'ils vivent.

Cette approche permet de maintenir une cohérence d'intervention tout en restant ouverte aux ajustements nécessaires.

6 Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention

Les interventions nécessitent une capacité d'adaptation constante. Des ajustements sont opérés en fonction de l'évolution de l'état des participants, des réactions individuelles et collectives, ainsi que des contraintes du service, notamment en termes de planning, de disponibilité ou de priorités médicales.

Des temps de régulation peuvent être mis en place avec les équipes, permettant d'ajuster les modalités d'intervention en cours de projet, tandis que des observations régulières sont réalisées afin de repérer les évolutions, les points de vigilance et les axes d'adaptation.

7 Effets observés

Les effets des interventions varient selon les contextes, mais plusieurs éléments récurrents peuvent être observés.

Il s'agit notamment d'un engagement progressif, y compris chez des participants initialement en retrait, d'un relâchement des tensions à travers la mise en mouvement et l'expression corporelle, ainsi que d'une amélioration du lien à soi et aux autres, en particulier dans des contextes d'isolement.

On observe également une participation au collectif permettant de recréer des dynamiques relationnelles.

Carpentras, 20 février 2020

Monsieur Ibrahima KONE
Compagnie Décalé Koné
Cité des Associations 13
La Canebière
13001 MARSEILLE

Objet : Attestation

Je soussigné, Didier ROUAULT, Directeur de la Maison de Vie de Carpentras, certifie que Monsieur KONE Ibrahima est intervenu auprès de nos résidents en tant qu'intervenant animateur de l'atelier « Danse et Mouvement ».

Il a dispensé, à ce jour, 2 séances par mois depuis novembre 2016.

Il a su développer auprès nos résidents la confiance en soi et l'accueil de la différence de l'autre au cours de ses ateliers: il permet à chacun de (re) découvrir son corps et communiquer avec l'autre.

Monsieur KONE Ibrahima a su développer son grand professionnalisme et mettre à disposition ses compétences élargies de danseur-chorégraphe et pédagogue auprès de notre établissement et des personnes fragilisées que nous accueillons.

Ces ateliers ont toujours eu des effets positifs sur l'état psychologique de nos résidents.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Didier ROUAULT
Directeur



Figure 3 : Attestation du projet « A.C.T. contre VIH » (2016-2022)

8 Éléments d'évaluation

L'évaluation des interventions ne repose pas uniquement sur des indicateurs quantitatifs, mais sur une observation qualitative des évolutions. Elle s'appuie notamment sur les retours des participants, les observations des équipes, l'évolution des comportements en séance ainsi que sur les dynamiques de groupe observées.

Des bilans intermédiaires peuvent être réalisés en cours de projet afin d'ajuster les orientations, et un bilan final peut être proposé en lien avec les équipes pour rendre compte des effets observés et des perspectives éventuelles.



DOSSIER D'INTERVENTION ARTISTIQUE À VISÉE SOCIALE

III. SERVICE ÉDUCATIF ET SOCIO-ÉDUCATIF

1 Interventions auprès de jeunes en difficulté

Cadre général d'intervention

Les interventions menées auprès de jeunes en difficulté s'inscrivent dans des contextes éducatifs et sociaux où les parcours peuvent être marqués par des ruptures, des situations de décrochage, des tensions relationnelles ou des difficultés d'inscription dans les cadres proposés.

Ces contextes peuvent relever du milieu scolaire, de dispositifs relais, de structures éducatives spécialisées ou de projets territoriaux ciblant des publics jeunes en situation de fragilité.

Dans ces environnements, les modes d'expression peuvent être limités, les repères instables, et les formes d'engagement souvent fluctuantes.

L'intervention artistique ne vise pas à imposer une pratique, mais à proposer un espace accessible, structuré et ajustable, permettant aux jeunes de s'engager progressivement.

2 Posture professionnelle et principes d'intervention

L'intervention repose sur une posture attentive aux dynamiques propres aux publics jeunes, impliquant une capacité à capter l'attention, à instaurer un cadre lisible et à accompagner les interactions au sein du groupe.

Le travail s'organise autour de plusieurs principes :

La prise en compte des résistances, des refus ou des formes de retrait comme éléments de départ du travail.

La construction d'un cadre clair, permettant de sécuriser les interactions tout en laissant une place à l'initiative.

L'utilisation du corps comme support d'expression, accessible indépendamment du niveau ou du rapport à la pratique artistique.

Une attention particulière portée à la relation, au regard des autres et à la place de chacun dans le groupe.

3 Modalités de mise en œuvre

Les interventions prennent la forme d'ateliers d'expression corporelle et artistique, organisés en lien avec les équipes éducatives.

Ces ateliers peuvent être inscrits dans la durée ou proposés de manière ponctuelle, selon les dispositifs.

Chaque séance s'organise généralement autour de trois temps :

Un temps d'accueil, permettant d'installer un cadre et de capter l'attention.

Un temps de mise en mouvement, à travers des propositions favorisant l'expression, l'improvisation et la création collective.

Un temps de retour et de stabilisation, permettant de clôturer la séance et de redonner des repères.

Les contenus sont ajustés en permanence en fonction des réactions, des niveaux d'engagement et des dynamiques de groupe.



Figure 4 : projet "A.C.T." à l'école

En haut : séance d'atelier d'expression corporelle avec les élèves du Collège/Lycée Tour Sainte à Marseille.
Au centre : restitution publique dans la cour de l'établissement, réunissant élèves, enseignants et familles.
En bas : article publié dans La Provence (26 juin 2015) saluant la portée éducative et artistique du projet « Art pour Chacun et pour Tous », mené par la « Cie Décalé Koné ».



Figure 5 : Séances « A.C.T.-7 » (2024)

Au collège Jacques Prévert, au foyer « Jas La Bessonnère » et à l'E.P.M. de Marseille, ces images illustrent la participation conjointe d'élèves, de personnes en situation de handicap et de jeunes détenus, aux côtés d'enseignants, d'éducateurs et de personnels pénitentiaires, lors de répétitions et restitutions autour d'un projet commun

4 Adaptation aux contextes éducatifs spécifiques

Les modalités d'intervention varient selon les situations.

En milieu scolaire, le travail peut porter sur la confiance en soi, la prise de place et la relation au groupe.

Dans des dispositifs relais ou éducatifs spécialisés, l'intervention s'appuie davantage sur la gestion des tensions, la canalisation de l'énergie et la reconstruction d'un rapport au cadre.

Dans des contextes de prévention ou de projet territorial, elle vise à favoriser l'engagement, la participation et l'inscription dans une dynamique collective.

5 Démarche de travail

Au fil des expériences, une démarche de travail s'est structurée, « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous), issue de situations concrètes rencontrées sur le terrain.

Cette démarche constitue un repère permettant d'organiser les interventions sur trois axes :

Le corps comme point d'entrée, permettant une implication immédiate, même en l'absence de verbalisation.

La relation comme support de travail, à travers les interactions et la dynamique de groupe.

La création comme levier d'engagement, favorisant la participation et la valorisation.

Cette approche permet de maintenir une cohérence d'intervention tout en s'adaptant aux réalités rencontrées.

6 Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention

Les interventions nécessitent une adaptation constante. Des ajustements sont opérés en fonction des comportements observés, du niveau d'engagement des jeunes, des interactions au sein du groupe ainsi que des contraintes du cadre éducatif.

Des échanges réguliers avec les équipes permettent d'ajuster les modalités d'intervention en cours de projet, tandis que des observations sont réalisées afin d'identifier les évolutions, les points de vigilance et les leviers d'adaptation.

7 Effets observés

Les effets des interventions peuvent se manifester de manière progressive, à travers un engagement croissant, y compris chez des jeunes initialement en retrait, une évolution dans la relation au groupe et au regard des autres, ainsi qu'une capacité accrue à s'inscrire dans un cadre.

On observe également une amélioration de l'expression, notamment par des formes non verbales, et une participation à une dynamique collective.



DIRECTION DE LA PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Marseille, le 23 juillet 2018,

DIRECTION TERRITORIALE
DES BOUCHES DU RHÔNE

N/Réf LC-CT n°

ATTESTATION

Je soussigné, Luc CHARPENTIER, directeur territorial PJJ des Bouches-du-Rhône, atteste que M. Ibrahim KONE intervient dans le cadre de son projet ACT au quartier mineurs des Baumettes et à l'EPM Marseille.

Il s'agit d'un programme d'actions éducatives artistiques articulé autour de la danse. Il cible et fait travailler ensemble les détenus mineurs et les personnes en situation d'handicap. Les objectifs visés sont notamment l'intégration, la lutte contre l'isolement, l'accès à la culture et aux arts, le vivre et faire ensemble.

Ses interventions ont été clôturées par une représentation au mois de juin dans ces deux lieux de détention. Les mineurs ont pu manifester tout l'intérêt qu'ils portaient à cette manifestation.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Luc CHARPENTIER
Directeur territorial

D.T.P.J.J. 13
141 avenue du Prado
13295 MARSEILLE CEDEX 08
Téléphone : 04.96.19.90.05
Télécopie : 04.96.19.90.20
E-mail : dtjj-marseille@justice.fr

Figure 6 : Attestations, reconnaissances institutionnelles- Direction interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (partenaires)

8 Éléments d'évaluation

L'évaluation repose sur une approche qualitative, en lien avec les équipes éducatives. Elle s'appuie sur les observations en séance, les retours des professionnels, l'évolution des comportements et de l'engagement, ainsi que sur la dynamique de groupe.

Des bilans intermédiaires peuvent être réalisés afin d'ajuster les orientations en cours de projet, et un bilan final peut être proposé pour rendre compte des effets observés et des perspectives.



DOSSIER D'INTERVENTION ARTISTIQUE À VISÉE SOCIALE

IV. SERVICE HANDICAP

1 Interventions en situation de handicap

Cadre général d'intervention

Les interventions menées auprès de personnes en situation de handicap s'inscrivent dans des contextes d'accompagnement où les capacités, les modes d'expression et les interactions peuvent varier fortement d'un individu à l'autre.

Ces interventions se déroulent au sein de structures spécialisées, accueillant des publics présentant des troubles cognitifs, psychiques ou moteurs, avec des besoins spécifiques en matière de repères, de rythme et de relation.

Dans ces environnements, les dynamiques de groupe peuvent être imprévisibles, les niveaux d'attention fluctuants, et les formes d'engagement hétérogènes.

L'intervention artistique vise à proposer un cadre adapté, accessible et évolutif, permettant à chacun de participer à son niveau, sans mise en difficulté.

2 Posture professionnelle et principes d'intervention

L'intervention repose sur une posture attentive aux singularités de chaque participant, impliquant une adaptation constante aux comportements, aux réactions et aux capacités observées.

Le travail s'organise autour de plusieurs principes :

La valorisation des capacités individuelles, indépendamment des limitations.

L'adaptation des propositions en fonction des possibilités motrices, cognitives et relationnelles.

La construction d'un cadre stable, permettant de sécuriser les participants tout en laissant une place à l'expression.

Une attention particulière portée aux interactions, à la gestion du groupe et à l'accompagnement individualisé au sein du collectif.

3 Modalités de mise en œuvre

Les interventions prennent la forme d'ateliers d'expression corporelle et artistique, organisés en lien avec les équipes éducatives et médico-sociales.

Ces ateliers peuvent s'inscrire dans la durée, favorisant une continuité et une progression dans la participation. Chaque séance s'organise généralement autour de trois temps :

Un temps d'accueil, permettant de sécuriser les participants et d'installer des repères.

Un temps de mise en mouvement, à travers des propositions simples, progressives et adaptées, favorisant l'expression et la participation.

Un temps de retour au calme, permettant de stabiliser les participants et de clôturer la séance.

Les contenus sont ajustés en permanence en fonction des réactions, des comportements et des niveaux d'engagement.



Figure 7 : Projet « A.C.T. au foyer » – Foyer « JAS La Bessonnère »

En haut : temps d'échange et de co-construction du projet avec les participants.

Au centre : expression individuelle lors d'une séance en atelier.

En bas : répétition collective en préparation d'une restitution artistique en extérieur.

4 Adaptation aux situations spécifiques

Les modalités d'intervention tiennent compte des particularités des publics accompagnés.

Dans des situations de handicap intellectuel, le travail s'appuie sur des repères simples, des répétitions et une structuration claire des propositions.

Dans des contextes où les comportements peuvent être imprévisibles, une attention particulière est portée à la régulation du groupe, à la gestion des interactions et à la prévention des tensions.

Dans des situations de fatigue, de démotivation ou de retrait, les propositions sont adaptées afin de maintenir une possibilité d'engagement, même minimale.

5 Démarche de travail

Au fil des expériences, une démarche de travail s'est structurée, « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous), issue de situations concrètes rencontrées sur le terrain. Cette démarche constitue un repère permettant d'organiser les interventions sur trois axes :

Le corps comme point d'entrée, accessible indépendamment des capacités de verbalisation.

La relation comme support de travail, à travers les interactions et la présence au groupe.

La création comme levier de participation, permettant à chacun d'exister dans le collectif.

Cette approche permet de maintenir une cohérence tout en s'adaptant aux réalités rencontrées.

6 Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention

Les interventions nécessitent une adaptation constante. Des ajustements sont opérés en fonction des réactions individuelles, des comportements observés, des dynamiques de groupe ainsi que des contraintes du cadre institutionnel.

Des échanges réguliers avec les équipes permettent d'ajuster les modalités d'intervention, tandis que des observations sont réalisées afin de repérer les évolutions, les points de vigilance et les besoins d'adaptation.

7 Effets observés

Les effets des interventions peuvent être progressifs et parfois discrets.

Plusieurs évolutions peuvent néanmoins être observées, telles qu'une participation accrue, y compris chez des personnes initialement en retrait, une amélioration de l'engagement dans les activités

proposées, une évolution des interactions avec les autres participants ainsi qu'une valorisation des capacités individuelles.

On observe également une inscription progressive dans une dynamique collective.



Marseille, le 21 février 2020

DIRECTION ASSOCIATION ARI
RESIDENCE
JAS LA BESSONNIERE
8 IMPASSE DES ETOILES
13014 MARSEILLE
TEL : 04 91 12 73 50

Objet : Attestation

Je soussignée, Madame Céline BERGERARD, Directrice de l'établissement Association pour l'intégration des personnes en situation de handicap ou déficiente de Marseille, certifie que Monsieur Ibrahima KONE est intervenu auprès des résidents de notre association en tant que professeur pour des ateliers de danse et expressions corporelles artistiques.

Il a dispensé ses cours de danse à raison d'une séance par semaine de septembre 2016 à ce jour.

Il a su intéresser les résidents majeurs à cette activité, les canaliser tout en les amenant à se dépenser, instaurant entre eux une relation de confiance et de respect.

Cette initiative a eu des conséquences très positives sur le comportement des résidents.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

La directrice

Celine BERGERARD

Résidence
Jas La Bessonnère
8 Impasse des Etoiles
13014 MARSEILLE
Tel 04 91 12 73 50
Fax 04 91 37 09 74
SIRET 334 353 471 00587

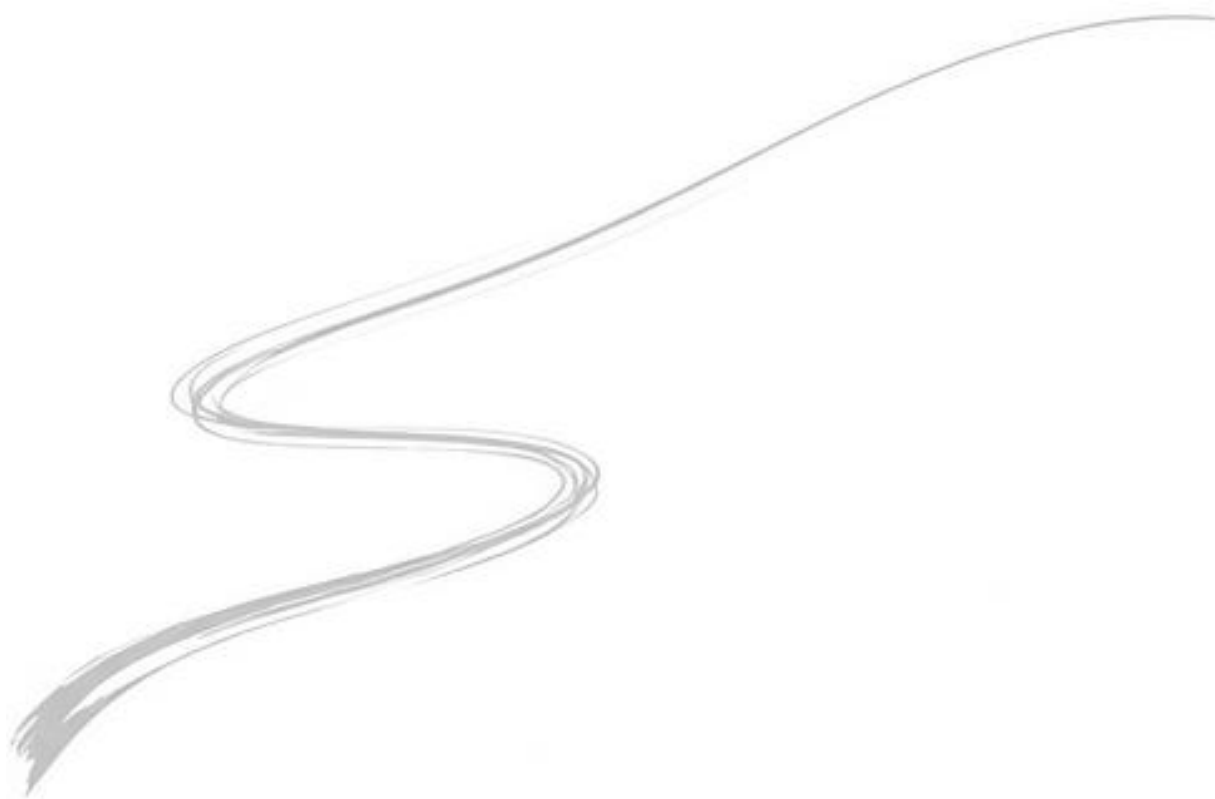
Jaslabessonnère@ari.asso.fr • 8 impasse des étoiles - 13014 Marseille
Tél. 04 91 12 73 50 • Fax. 04 91 37 09 74

Figure 8 : Attestation du projet « A.C.T. au foyer » (2016-2022)

8 Éléments d'évaluation

L'évaluation repose sur une observation qualitative, en lien avec les équipes. Elle s'appuie sur les comportements en séance, l'évolution de la participation, les interactions au sein du groupe ainsi que sur les retours des professionnels.

Des bilans intermédiaires peuvent être réalisés afin d'ajuster les orientations en cours de projet, et un bilan final peut être proposé pour rendre compte des effets observés et des perspectives.



DOSSIER D'INTERVENTION ARTISTIQUE À VISÉE SOCIALE

V. SERVICE PÉNITENTIAIRE

1 Interventions en milieu pénitentiaire

Cadre général d'intervention

Les interventions menées en milieu pénitentiaire s'inscrivent dans des contextes où le cadre est fortement structuré, contraint et réglementé, notamment auprès de publics mineurs ou jeunes adultes incarcérés.

Dans ces environnements, les dynamiques individuelles et collectives sont marquées par l'enfermement, les tensions, les rapports de force et des formes d'expression souvent limitées ou contenues.

Les repères peuvent être instables, les comportements variables, et les formes d'engagement fluctuantes selon les situations.

L'intervention artistique vise à proposer un espace structuré, identifiable et distinct, permettant aux participants de mobiliser d'autres formes d'expression, sans remettre en cause le cadre institutionnel.

2 Posture professionnelle et principes d'intervention

L'intervention repose sur une posture claire, impliquant une capacité à poser un cadre, à maintenir une présence stable et à accompagner les dynamiques de groupe dans un environnement contraint.

Le travail s'organise autour de plusieurs principes :

La mise en place d'un cadre lisible et constant, permettant de sécuriser les interactions.

La prise en compte des résistances, des refus et des comportements comme éléments de travail.

L'utilisation du corps comme support d'expression, dans un environnement où les modes d'expression sont souvent limités.

Une attention particulière portée à la gestion du groupe, aux interactions et aux réactions individuelles.

3 Modalités de mise en œuvre

Les interventions prennent la forme d'ateliers d'expression corporelle et artistique, organisés en lien avec les équipes éducatives et pénitentiaires.

Ces ateliers peuvent être proposés sur des périodes définies, en fonction des dispositifs en place.

Chaque séance s'organise généralement autour de trois temps :

Un temps d'accueil, permettant d'installer le cadre et de capter l'attention.

Un temps de mise en mouvement, à travers des propositions favorisant l'expression, la canalisation de l'énergie et la participation.

Un temps de retour et de clôture, permettant de stabiliser les participants et de réinscrire la séance dans le cadre institutionnel.

Les contenus sont ajustés en permanence en fonction des réactions, des tensions et des dynamiques de groupe.

Centre de Recherche et d'Observation de la Prison

PROJET "A.C.T.-7" 2024

- Les arts comme un outil de re/construction humaine et sociale
Implique : Collégiens, Adultes en situations de handicap, Mineur.e.s détenu.e.s, Educatrices P.J.J., Artistes marseillais

« Doit-on, et comment améliorer les rapports Hommes/Femmes ? »

- Restitutions d'ateliers : à l'E.P.M. le 21/06/24 - 15h-17h - aux Baumettes (quartier mineures) le 24/06/24 - 15h-17h
N.B. - Pour y assister, envoyer impérativement et au plus tôt - pièce d'identité et justificatif de domicile
À l'E.P.M. : mail - Aux Baumettes : Mail

PROGRAMME :

- 1- Projection vidéo-résumé d'atelier - 15 min
- 2- Duo artistique - Chant/Poème - Artiste marseillais/Détenu.e.s - 5 min
- 2- Echanges/débat - participants/spectateurs - 20 min
- 3- Restitution chorégraphique - 15 min

Savoir plus ici

Figure 9 : Affiche de restitutions publiques en détention, à l'E.P.M. et aux Baumettes

4 Adaptation aux contextes spécifiques de détention

Les modalités d'intervention tiennent compte des réalités propres au milieu pénitentiaire.

Dans des contextes de détention de mineurs, le travail peut porter sur la canalisation de l'énergie, la gestion des tensions et la capacité à s'inscrire dans un cadre.

Dans des groupes mixtes ou différenciés (filles / garçons), une attention particulière est portée aux dynamiques relationnelles et aux formes d'interaction.

Dans des situations marquées par des résistances fortes ou des comportements d'opposition, l'intervention s'appuie sur des propositions progressives, permettant un engagement sans confrontation directe.

5 Démarche de travail

Au fil des expériences, une démarche de travail s'est structurée, « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous), issue de situations concrètes rencontrées sur le terrain.

Cette démarche constitue un repère permettant d'organiser les interventions sur trois axes :

Le corps comme point d'entrée, permettant une implication immédiate.

La relation comme support de travail, à travers les interactions et la dynamique de groupe.

La création comme levier d'engagement, favorisant la participation et la valorisation.

Cette approche permet de maintenir une cohérence d'intervention tout en s'adaptant aux contraintes du cadre.

6 Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention

Les interventions nécessitent une adaptation constante. Des ajustements sont opérés en fonction des comportements observés, des réactions individuelles et collectives, des contraintes du cadre pénitentiaire ainsi que des décisions institutionnelles.

Des échanges avec les équipes permettent d'ajuster les modalités d'intervention en cours de projet, tandis que des observations régulières sont réalisées afin de repérer les évolutions, les points de vigilance et les besoins d'adaptation.

7 Effets observés

Les effets des interventions peuvent se manifester de manière progressive, notamment à travers un engagement croissant dans les ateliers, une canalisation de l'énergie et des tensions, ainsi qu'une évolution dans la relation au groupe et au cadre.

On observe également une possibilité d'expression dans un environnement contraint et une participation à une dynamique collective.



DIRECTION DE LA PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Marseille, le 23 juillet 2018,

DIRECTION TERRITORIALE
DES BOUCHES DU RHÔNE

N/Réf LC-CT n°

ATTESTATION

Je soussigné, Luc CHARPENTIER, directeur territorial PJJ des Bouches-du-Rhône, atteste que M. Ibrahim KONE intervient dans le cadre de son projet ACT au quartier mineurs des Baumettes et à l'EPM Marseille.

Il s'agit d'un programme d'actions éducatives artistiques articulé autour de la danse. Il cible et fait travailler ensemble les détenus mineurs et les personnes en situation d'handicap. Les objectifs visés sont notamment l'intégration, la lutte contre l'isolement, l'accès à la culture et aux arts, le vivre et faire ensemble.

Ses interventions ont été clôturées par une représentation au mois de juin dans ces deux lieux de détention. Les mineurs ont pu manifester tout l'intérêt qu'ils portaient à cette manifestation.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Luc CHARPENTIER
Directeur territorial

D.T.P.-J.J. 13
141 avenue du Prado
13295 MARSEILLE CEDEX 08
Téléphone : 04.96.19.90.05
Télécopie : 04.96.19.90.20
E-mail : dtppj-marseille@justice.fr

Figure 10 – Attestation/reconnaissance institutionnelles, Direction interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

8 Éléments d'évaluation

L'évaluation repose sur une approche qualitative, en lien avec les équipes éducatives et pénitentiaires. Elle s'appuie sur les observations en séance, les retours des professionnels, l'évolution des comportements ainsi que sur les dynamiques de groupe.

Des bilans intermédiaires peuvent être réalisés afin d'ajuster les orientations en cours de projet, et un bilan final peut être proposé pour rendre compte des effets observés et des perspectives.



DOSSIER D'INTERVENTION ARTISTIQUE A VISÉE SOCIALE

B. DISPOSITIFS D'INTERVENTION NÉS DU TERRAIN

I. DISPOSITIFS DE RESSOURCEMENT PAR L'ART DU MOUVEMENT

Développés à partir de situations concrètes rencontrées dans les secteurs sanitaire, social, éducatif et universitaire

Ces dispositifs s'inscrivent dans la continuité d'une pratique d'intervention construite au fil du terrain, en réponse à des besoins identifiés auprès de différents publics et contextes professionnels.

Ils ne relèvent pas d'une modélisation théorique préalable, mais d'une structuration progressive de l'expérience, visant à proposer des cadres d'intervention adaptés à des problématiques spécifiques.

Chaque dispositif constitue une déclinaison de la démarche « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous), permettant d'articuler expression corporelle, relation et dynamique collective, dans des contextes où les besoins en régulation, en engagement ou en mieux-être sont identifiés.

Les dispositifs présentés dans cette partie :

« **D.R.E.P.A.** » – **D**anser pour **R**echarger en **É**nergie en vue de **P**artager avec les **A**utres

Dispositif à destination des professionnels des secteurs sanitaire, social, éducatif et sécuritaire

« **D.R.E.M.E.** » – **D**anser pour **R**echarger en **É**nergie et pour un **M**ieux-Être

Dispositif à destination du public étudiant

Ibrahima KONE

Animateur socio-éducatif et socioculturel

Coordinateur de projets culturels et de développement social local

II. LES ATELIERS « D.R.E.P.A. » – DISPOSITIF POUR PROFESSIONNELS

1 Interventions auprès des professionnels

Dispositif « D.R.E.P.A. » – Danser pour Recharger en Énergie en vue de Partager avec les Autres

2 Cadre général d'intervention

Les interventions menées dans le cadre du dispositif « D.R.E.P.A. » s'adressent à des professionnels exerçant dans les secteurs sanitaire, social, éducatif ou sécuritaire, engagés dans des fonctions d'accompagnement, de soin ou de protection.

Ce dispositif s'est construit à partir d'un constat de terrain récurrent, souvent formulé ainsi : "qui accompagne celles et ceux qui accompagnent ?

Ces contextes de travail peuvent être marqués par une charge émotionnelle importante, des contraintes organisationnelles, des situations de tension ou d'urgence, ainsi que par une exposition régulière à des publics en difficulté.

Dans ces environnements, les effets cumulés de la fatigue, du stress et de la pression professionnelle peuvent impacter la qualité de présence, la disponibilité et la relation aux personnes accompagnées.

Le dispositif « D.R.E.P.A. » propose des temps d'intervention conçus comme des espaces de ressourcement, de relâchement et de remise en mouvement, en lien avec les réalités professionnelles rencontrées.

3 Posture professionnelle et principes d'intervention

L'intervention repose sur une posture de facilitateur, visant à garantir un cadre sécurisé, respectueux et accessible, dans lequel les participants peuvent s'engager sans contrainte de performance.

Le travail s'appuie sur l'idée que le corps constitue une ressource mobilisable pour favoriser la récupération, la régulation et la disponibilité.

Les ateliers privilégient le mouvement libre, sans exigence technique, afin de permettre à chacun de participer indépendamment de son niveau ou de son expérience.

Une attention particulière est portée à la dynamique collective, à la qualité des interactions et à la possibilité de créer un espace de partage entre professionnels.

4 Modalités de mise en œuvre

Les interventions prennent la forme d'ateliers d'expression corporelle et artistique, organisés directement sur les lieux de travail ou dans des espaces adaptés.

Les formats peuvent varier en fonction des contextes :

interventions régulières sur plusieurs mois

séances hebdomadaires

formats ponctuels ou événementiels

Chaque séance s'organise autour de temps de mise en disponibilité, de mobilisation corporelle et de retour au calme, en tenant compte de l'état des participants et des contraintes professionnelles.

Des restitutions peuvent être envisagées, en fonction des projets et des souhaits des structures partenaires.

Ateliers Danse - Pour travailleurs pro « D.R.E.P.A. »
(Danser pour Récupérer en Energie en vue de Partager avec les Autres)

Danse-et-bien-être pour personnels de services publics et associatifs, ceux qui ont à charge le bien-être et/ou la sécurité d'autres personnes

« DANSER POUR LE BIEN-ÊTRE DES AUTRES »

Par les arts, contribuons au freinage des arrêts maladie et burn-out. Pour la santé et le bien-être individuel, et pour le bénéfice de tous.

Lien : plus d'infos

Les atelier - « D.R.E.P.A. »
(Danser pour Récupérer en Energie en vue de Partager avec les Autres)

Quand le contenant est bien, le contenu est mieux.
(Quand la santé des encadrants est bonne, celle des encadrés ne peut être que mieux)
C'est cela la vocation des ateliers D.R.E.P.A. - Le bien-être par ricochet

C'est intéressant mais en quoi suis-je concerné ?
Ces ateliers « Danse », sont pensés et conçus en priorisant les travailleurs de services publics et/ou associatifs, qui ont pour missions entre autres de veiller au bien-être et/ou la sécurité d'autres personnes. Il s'agit de concourir pour une meilleure santé des professionnels et par ricochet, celle des personnes protégées. C'est aussi pour contribuer au freinage des arrêts maladie et des burn-out. Ex : Policiers, Pompiers, Soignants, Enseignants, Educateurs etc.

Qui mais moi je ne sais pas danser !
Justement ! Aux ateliers D.R.E.P.A. on n'y danse pas pour faire beau. On y bouge pour son plaisir. On s'y laisse porter par des musiques, dans des mouvements qui nous plaisent et qu'on se les partage mutuellement et dans la rigolade. On y fabrique ensemble, artistiquement, dans la bonne humeur, et peut-être renforcer ainsi ses liens avec ses collègues de service. On peut même prévoir des restitutions publiques.

Ok je vois ! Mais comment ça marche ?
- Des ateliers de 3, 6 ou 9 mois - Des séances de 1h/semaine - Entre 12h et 14h
- C'est sur le lieu de service, en espace clos ou non, sur terrain lisse ou non. On s'adapte
- Des restitutions publiques données par les participants, sont possibles selon les souhaits

Contactez-nous
Intervenant : Ibrahim KONE - Chorégraphe/Animateur socio-éducatif et socioculturel
Infos - Mail : koneibrahima@neuf.fr - Web : Cie Dicale Kone

Figure 11 : Présentation du projet « Les Ateliers D.R.E.P.A. » (perspective de transmission)

5 Adaptation aux contextes professionnels spécifiques

Les modalités d'intervention tiennent compte des réalités propres aux métiers concernés.

Dans des contextes fortement exposés (soignants, éducateurs, personnels de sécurité), les ateliers peuvent favoriser la régulation des tensions et le relâchement.

Dans des équipes soumises à des contraintes organisationnelles importantes, ils peuvent contribuer à renforcer la cohésion et la qualité des relations.

Dans des situations de fatigue ou d'usure professionnelle, ils permettent de proposer des temps de récupération et de recentrage.

6 Démarche de travail

Le dispositif « D.R.E.P.A. » s'inscrit dans la continuité de la démarche « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous), développée à partir de situations de terrain.

Il repose sur une approche qui mobilise le corps comme vecteur d'expérience, la relation comme support d'échange, et la dynamique collective comme levier de transformation.

Cette démarche vise à créer des conditions favorables à une recharge en énergie, en vue d'améliorer la qualité d'engagement professionnel et la relation aux publics accompagnés.

7 Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention

Les interventions reposent sur une observation continue des dynamiques individuelles et collectives.

Des ajustements sont opérés en fonction de l'état de fatigue ou de disponibilité des participants, des contraintes du cadre professionnel ainsi que des retours des équipes. Un travail de coordination peut être mis en place avec les structures partenaires afin d'adapter les modalités d'intervention et d'assurer la cohérence du dispositif.

8 Effets observés

Les effets des ateliers peuvent se manifester de manière progressive, notamment à travers un relâchement des tensions physiques et mentales, une amélioration de la qualité de présence, un renforcement de la dynamique de groupe ainsi qu'un sentiment de mieux-être.

On observe également une disponibilité accrue dans les situations professionnelles.

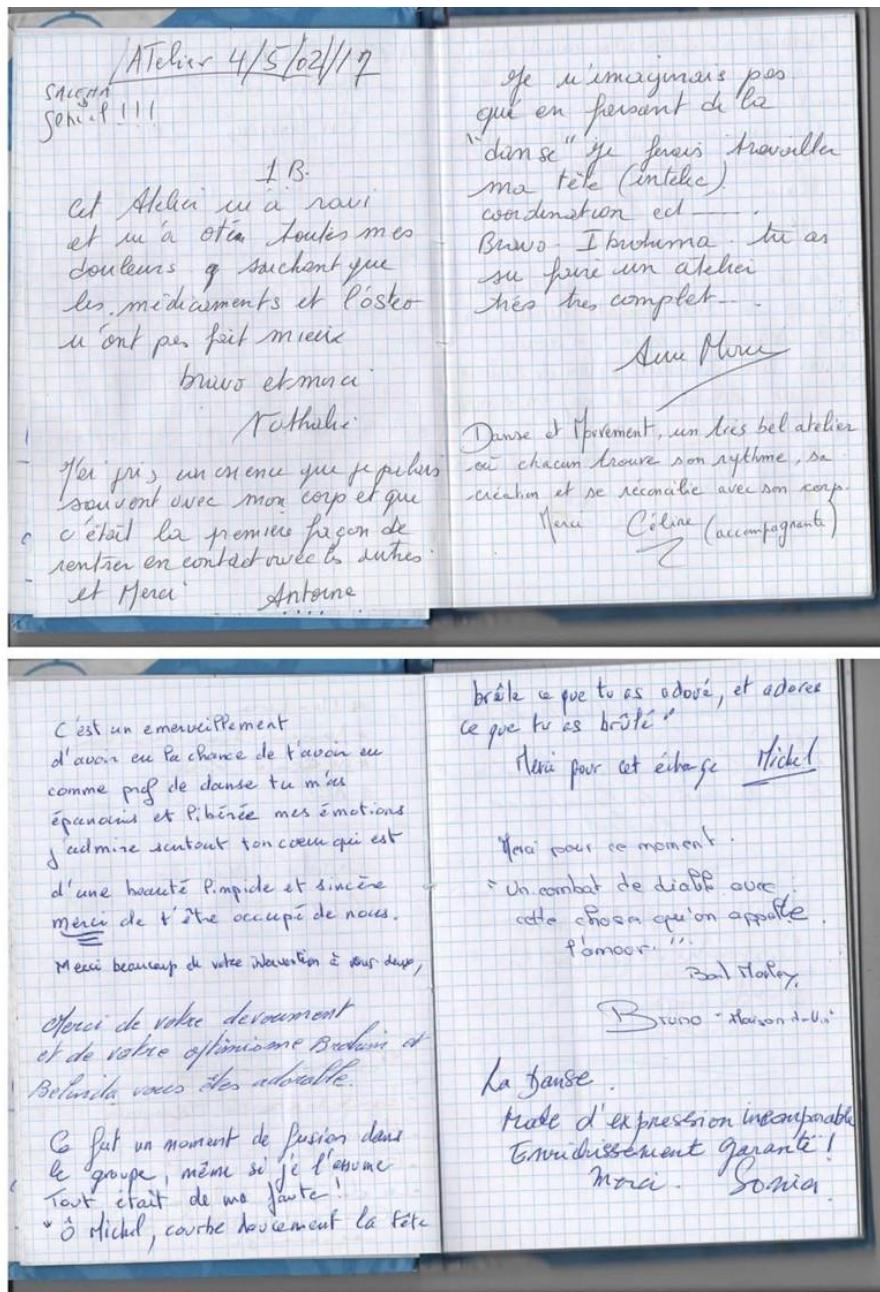
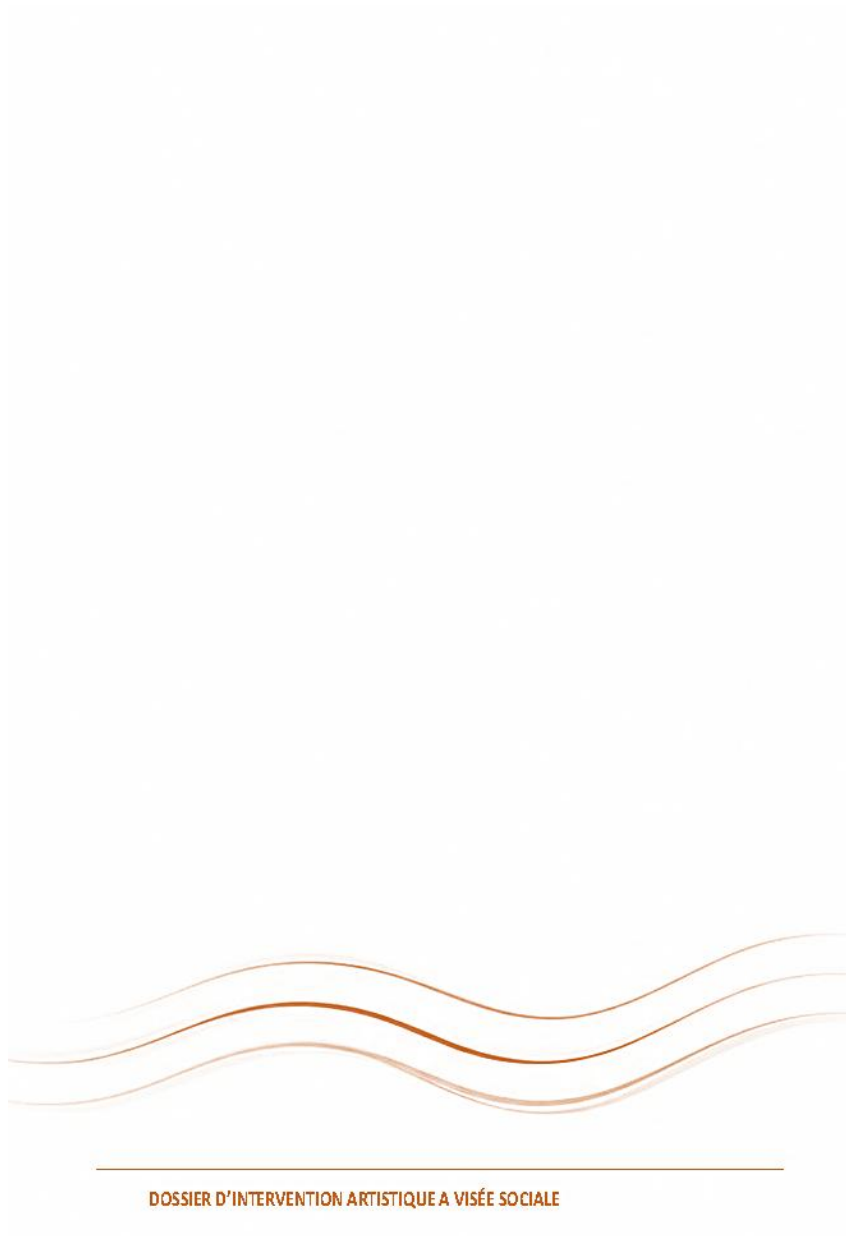


Figure 12 : témoignages de participants – projet « A.C.T. contre VIH » à la Maison de vie de Carpentras

9 Éléments d'évaluation

L'évaluation repose sur une approche qualitative, fondée sur l'observation et les retours des participants et des structures.

Elle s'appuie sur les ressentis exprimés, les évolutions dans l'engagement, les retours des équipes ainsi que sur les observations en séance. Des bilans intermédiaires peuvent être proposés, ainsi qu'un bilan final permettant de rendre compte des effets observés et des perspectives.



DOSSIER D'INTERVENTION ARTISTIQUE A VISÉE SOCIALE

III. LES ATELIERS « D.R.E.M.E. » – DISPOSITIF POUR ÉTUDIANTS

1 Interventions auprès du public étudiant

Dispositif « D.R.E.M.E. » – Danser pour Recharger en Énergie et pour un Mieux-Être

2 Cadre général d'intervention

Les interventions menées dans le cadre du dispositif « [D.R.E.M.E.](#) » s'inscrivent dans le contexte universitaire, où les étudiants peuvent être confrontés à des situations de fatigue mentale, de surcharge émotionnelle, de pression liée à la réussite ou encore à des formes d'isolement.

Dans ces environnements, les rythmes peuvent être soutenus, les exigences élevées, et les espaces de régulation parfois limités.

Le dispositif « D.R.E.M.E. » propose des temps d'intervention conçus comme des espaces de pause active, permettant aux participants de se reconnecter à leur corps, à leurs sensations et à leur présence, dans un cadre accessible, non évaluatif et sécurisant.

3 Posture professionnelle et principes d'intervention

L'intervention repose sur une posture de facilitateur, attentive aux besoins du groupe et aux états individuels, dans une logique d'accompagnement sans injonction ni attente de performance.

Le cadre proposé vise à garantir une sécurité physique et émotionnelle, tout en laissant une place à l'engagement libre des participants.

Le travail s'appuie sur les principes de la démarche « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous), notamment l'accessibilité, l'absence de jugement, l'écoute corporelle et l'ajustement permanent aux dynamiques du groupe.

4 Modalités de mise en œuvre

Les interventions prennent la forme d'ateliers d'expression corporelle, organisés au sein des structures universitaires ou en lien avec des dispositifs dédiés au bien-être étudiant.

Chaque séance s'organise autour de trois temps :

un temps d'accueil et de mise en disponibilité, permettant aux participants de se détacher du rythme universitaire,

un temps de mise en mouvement, favorisant la mobilisation corporelle, l'exploration et la présence,

un temps de retour au calme, permettant de stabiliser l'expérience et de favoriser une réintégration progressive dans le cadre académique.

Les formats peuvent être adaptés en fonction des contextes : séances courtes, cycles réguliers ou interventions ponctuelles.

5 Adaptation aux contextes spécifiques

Les interventions tiennent compte des réalités propres au public étudiant.

Dans des périodes de forte sollicitation (examens, rendus), les ateliers peuvent être orientés vers la régulation des tensions et le relâchement.

Dans des contextes de transition ou de questionnement, ils peuvent favoriser la reconnexion à soi et à ses ressources.

Dans des situations de fatigue ou de retrait, les propositions sont ajustées afin de permettre un engagement progressif, sans contrainte.

6 Démarche de travail

Le dispositif « D.R.E.M.E. » s'inscrit dans la continuité de la démarche « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous), développée à partir de situations de terrain.

Il mobilise le corps comme ressource, la relation comme support d'expérience et la dynamique collective comme levier d'engagement.

Cette approche permet de proposer un cadre cohérent, tout en restant ouvert aux ajustements nécessaires en fonction des publics et des contextes rencontrés.

7 Suivi, ajustements et régulation en cours d'intervention

Les interventions reposent sur une observation continue des états et des dynamiques du groupe. Des ajustements sont opérés en fonction du niveau de fatigue ou de disponibilité des participants, des réactions individuelles et collectives ainsi que des contraintes du cadre universitaire.

Des échanges peuvent être établis avec les structures partenaires afin d'adapter les modalités d'intervention si nécessaire.

8 Effets observés

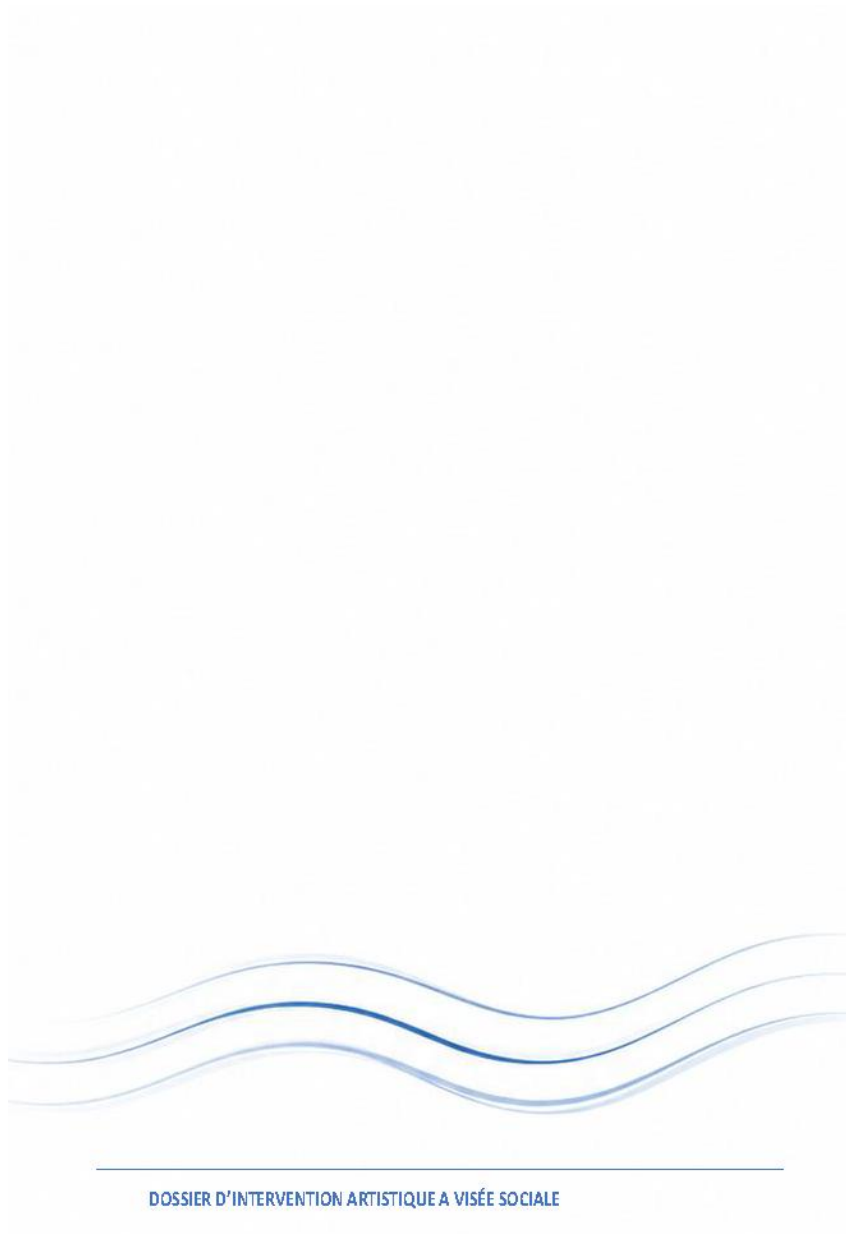
Les effets des ateliers peuvent se manifester de manière progressive, notamment à travers un apaisement global, une diminution des tensions corporelles, une amélioration de la disponibilité attentionnelle ainsi qu'un sentiment de sécurité et de relâchement.

On observe également une reconnexion aux ressources personnelles.

9 Éléments d'évaluation

L'évaluation repose sur une approche qualitative, fondée sur l'observation et les retours des participants. Elle s'appuie sur les ressentis exprimés, les évolutions dans l'engagement ainsi que sur les observations en séance.

Des bilans intermédiaires peuvent être envisagés afin d'ajuster les interventions, ainsi qu'un bilan final permettant de rendre compte des effets observés.



DOSSIER D'INTERVENTION ARTISTIQUE A VISÉE SOCIALE

C. LA MÉTHODE « A.C.T. »

1 Une démarche née du terrain et adaptable

La méthode « [A.C.T.](#) » (Art pour Chacun et pour Tous) s'est construite progressivement à partir de situations concrètes rencontrées dans des contextes variés : structures médico-sociales, dispositifs éducatifs et établissements pénitentiaires.

Elle ne résulte pas d'une modélisation théorique préalable, mais d'un processus d'expérimentation, d'analyse et d'ajustement au contact des publics, des équipes et des contraintes institutionnelles.

Chaque intervention a contribué à affiner une manière de faire, fondée sur l'observation, l'adaptation et la recherche de conditions favorables à l'engagement.

Cette démarche mobilise des compétences d'analyse des situations, de prise en compte des publics et de compréhension des environnements d'intervention, en lien avec les enjeux sociaux, éducatifs et institutionnels.

Elle se caractérise par sa capacité à s'inscrire dans des environnements très différents, tout en conservant une cohérence d'intervention. Elle constitue aujourd'hui un cadre structuré, mais non figé, permettant d'accompagner des publics aux profils hétérogènes, dans des contextes parfois contraints.

Des projets labellisés par le Camp des Milles

AIX-EN-PROVENCE

24 projets associatifs ont reçu, mercredi, le Label citoyen du Camp des Milles. Une récompense qui met en valeur les initiatives qui favorisent le vivre-ensemble.

C'est déjà la cinquième fois que le Camp des Milles remet le Label citoyen à des projets associatifs. Ce mercredi 8 novembre, les porteurs des 24 projets lauréats sont réunis dans l'amphithéâtre du site mémorial pour recevoir ce label qui a pour objectif de renforcer la vigilance et la responsabilité de chacun face à l'érosion du vivre-ensemble. Ce dernier s'inscrit dans le cadre de la Chaire de l'Unesco « Education à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires ». En filigrane, c'est la question de la lutte contre les extrémismes identitaires, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations qui se pose.

Le label est national, et même international, puisque le lycée français international Rochambeau, à Washington D.C., fait partie des lauréats cette année. « Notre projet est né après la mort de George Floyd », explique une professeure du lycée. « Nous avons posé la question, c'est quoi être noir à Rochambeau, nous avons vraiment été surpris des réponses et l'on a compris qu'il fallait sensibiliser sur le sujet », poursuit-elle. Trois autres projets internationaux, en Israël, en Suisse et en Allemagne reçoivent l'agrément.

Pour les lauréats, cela représente une reconnaissance institutionnelle qui valorise leurs actions.



Pour les lauréats, le Label citoyen représente une reconnaissance institutionnelle qui valorise leurs actions. © Camp des Milles

Le label représente un gage de qualité qui peut être valorisé auprès d'autres acteurs institutionnels. Pour le recevoir, le projet doit « avoir un impact concret sur le terrain », comme l'explique Benjamin Bitane, responsable du pôle formation du Camp des Milles et membre du jury. Cette année, tous les projets qui se sont présentés ont reçu le label.

Des projets sociaux qui favorisent le vivre ensemble

Les projets candidats peuvent être de différents types : social, culturel, artistique, ou même les trois à la fois. C'est le cas pour celui d'Ibrahima Koné, chorégraphe et animateur socio-culturel qui porte le projet ACT (Art pour chacun et pour tous) à Marseille. Via la danse, il met en relation

des publics très différents et œuvre à briser les clichés. « Chaque année, notre compagnie de danse va à la rencontre de publics qui peuvent se sentir exclus, comme des adultes en situation de handicap que l'on a invités à venir travailler en prison avec des mineurs détenus », raconte-t-il, avouant chercher volontairement à mélanger des publics que tout semble opposer. Pour sa 8^e édition, il prévoit d'aborder, en 2024, la question des discriminations et du racisme dans les rapports femmes-hommes « un racisme que l'on peut même trouver dans les couples », développe-t-il. Il est fier de recevoir ce label après des années de travail. « Longtemps, personne ne nous a pris au sérieux », se souvient-il.

Paul Berger

Figure 13 : Article de presse – Labellisation de projets associatifs par le Camp des Milles (Aix-en-Provence)

Cette reconnaissance met en lumière des initiatives favorisant le vivre-ensemble.

Le projet « A.C.T. » y est présenté comme une démarche permettant de relier des publics issus de contextes différents à travers une pratique artistique collective, dans des contextes éducatifs, sociaux et pénitentiaires.

2 La « stratégie du sac vide » : colonne vertébrale de la méthode

Au cœur de la démarche « A.C.T. » se trouve un principe structurant que je nomme la « stratégie du sac vide ».

Cette stratégie repose sur l'idée de ne pas arriver avec un contenu prédéfini à imposer, mais avec un cadre suffisamment structuré pour accueillir ce qui émerge du groupe et de la situation. Il ne s'agit pas d'une absence de préparation, mais d'une préparation orientée vers la capacité d'adaptation.

Le « sac vide » représente ainsi une posture professionnelle qui mobilise des compétences d'observation, d'analyse en situation et de régulation, permettant d'ajuster en continu les modalités d'intervention.

Il consiste à :

- adopter une posture d'horizontalité favorisant la co-construction
- entrer dans la situation sans imposer un déroulé rigide
- observer les dynamiques en présence
- ajuster les propositions en fonction des réactions, des résistances et des ressources du groupe
- construire progressivement le contenu avec les participants

Cette approche permet de prendre en compte l'état du moment, les singularités individuelles et les contraintes du contexte, tout en maintenant un cadre lisible et sécurisant.

Elle constitue la colonne vertébrale de la méthode « A.C.T. », dans la mesure où elle structure la manière d'intervenir, de réguler et de faire évoluer les situations.

3 Les principes actifs de la démarche « A.C.T. »

La méthode « A.C.T. » s'appuie sur trois principes actifs, identifiés à partir de l'expérience de terrain :

Le corps comme point d'entrée

Le travail corporel permet une mise en relation immédiate, accessible indépendamment du niveau de langage, du parcours ou des capacités d'expression. Il constitue un support d'engagement pertinent dans des contextes où la parole est limitée ou difficile.

La relation comme support de travail

L'intervention s'inscrit dans une attention constante aux interactions, aux dynamiques de groupe et à la place de chacun. Elle mobilise des compétences d'animation et de régulation des groupes, essentielles dans les contextes d'intervention sociale.

La création comme levier d'implication

La dimension créative permet aux participants de devenir acteurs de ce qu'ils vivent. Elle favorise la participation, la valorisation et l'inscription dans une dynamique collective.

Ces principes sont mobilisés de manière articulée, en fonction des situations rencontrées, et participent à la construction d'un cadre d'intervention cohérent.

4 Une mise en œuvre adaptée aux contextes et aux publics

La méthode « A.C.T. » se décline dans des contextes variés, en s'adaptant aux publics, aux contraintes et aux objectifs des structures partenaires.

Dans le cadre hospitalier, elle permet de proposer un espace d'expression complémentaire au soin, en tenant compte des états de santé et des rythmes des patients.

Dans les dispositifs éducatifs et socio-éducatifs, elle favorise l'engagement, la participation et la régulation des dynamiques de groupe.

Dans les structures accueillant des personnes en situation de handicap, elle s'adapte aux capacités individuelles et aux besoins spécifiques, en valorisant les possibilités de chacun.

En milieu pénitentiaire, elle s'inscrit dans un cadre contraint, en proposant un espace structuré permettant une autre forme d'expression et de relation.

Cette adaptabilité mobilise des compétences d'ajustement, de coordination avec les équipes et de prise en compte des cadres institutionnels, indispensables à la mise en œuvre d'interventions pertinentes.

5 Une méthode au service de la coordination et des projets

Au-delà de l'intervention directe, la méthode « A.C.T. » constitue un outil de coordination de projets à visée sociale et artistique.

Elle permet d'articuler des acteurs, des structures et des logiques institutionnelles différentes autour d'un cadre commun. Elle mobilise des compétences d'ingénierie de projet, de coordination interinstitutionnelle et de communication professionnelle.

Dans cette perspective, la démarche ne se limite pas à l'animation d'ateliers, mais s'inscrit dans une logique plus large de conception, de pilotage et d'évaluation de projets.

Elle ouvre également des perspectives de développement, notamment à travers des dispositifs spécifiques tels que les ateliers « D.R.E.P.A. » ou « D.R.E.M.E. », qui prolongent et adaptent la méthode à d'autres publics et contextes.